DOCUMENT RESUME

ED 177 886 FL 010 608

AUTHOR Mackey, William Francis
TITLE L'irredentisme linguistique: Une enquete temoin (Linguistic Irredentism: An Investigation Model).
INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
PUB DATE 78
NOTE 34p.
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC02 Plus Postage.
DESCRIPTORS Civil Rights; Educational Policy; *Language Attitudes; *Language Maintenance; *Language Planning; Language Research; *Language Usage; Minority Groups; Policy Formation; Politics; *Public Opinion; Public Policy; Second Language Learning; Self Determination; Sociocultural Patterns; *Surveys
IDENTIFIERS *Irish (Modern)

ABSTRACT

A study was conducted in Ireland of the mechanisms of linguistic change and the effects of a politics of linguistic irredentism on the language behavior of the population. The objectives of the study were: (1) to discover the nature and the importance of people's attitudes toward the Irish language and its restoration, and (2) to ascertain the degree of public support for political measures aimed at restoring the language. Because the success of language-related politics depends on public behavior as much as public opinion, it was necessary to discover factors favoring the learning and usage of the language, as well as factors mediating between public opinion and learning the language on one hand and knowledge and use of it on the other. Preliminary research was done in order to derive the data for the opinion poll in the main portion of the study that would be based on real opinions and not opinions the people were supposed to have. The results of the study were analyzed under four headings: linguistic competence, utilization of the language, language attitudes and the inter-relationship among these three factors. The conclusions considered valid for all linguistic minorities were that political independence alone does not insure linguistic survival, and that intensive campaigns promoting the language can intensify positive attitudes by they will not necessarily modify language behavior. (AMH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

centre international de recherche sur le bilinguisme

publication
B-77

ED177886

L'IRRÉDENTISME LINGUISTIQUE: UNE ENQUÊTE TÉMOIN

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Clara Erignac
Acting Director

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

WILLIAM FRANCIS MACKEY

1978

FL010608

CIRB
ICRB

2

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit des subventions de soutien du Ministère de l'éducation du Québec et du Secrétariat d'Etat du Canada.

© 1978 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec): 3ième trimestre 1978.

Depuis déjà un demi-siècle, les mouvements d'irrédentisme à travers le monde n'ont cessé de se multiplier. Si bien que, depuis quelques années, on entend parler de l'existence, non pas seulement d'un tiers-monde composé de pays en voie de développement, mais également d'un quart-monde composé de Nations sans Etats. Alsaciens, Basques, Catalans, Druzes, Ecossais, Frisiens, Gallois — pour nommer que ceux-là — tous ont réclamé le droit à la différence. De toutes ces différences — réelles ou imaginaires — celle qui différencie le plus un peuple, ce ne sont pas les coutumes et les croyances, mais bien l'utilisation d'une langue exclusive.

Il n'est donc pas surprenant, à l'heure de la création continuelle d'Etats nouveaux et l'accession à l'autonomie régionale, que la survivance ou la restauration de la langue traditionnelle face à une grande langue, dont la puissance géolinguistique semble toujours omniprésente, soit devenue un problème majeur pour tant de peuples (1). C'est le cas, par exemple, du breton face au français, du basque face à l'espagnol et de l'irlandais face à l'anglais.

La solution de ce problème se heurte à la centralisation économique et politique des Etats-Nations, à la scolarisation uniforme et universelle des enfants, à l'urbanisation et la mobilité croissantes des familles. Tout cela a contribué au déclin rapide des langues minoritaires et de l'identité ethnique des peuples à un rythme tel, qu'il est devenu perceptible — même à l'intérieur d'une même génération. Ce spectre de la mort imminente de l'identité ethnique a engendré, chez les survivants, une grande inquiétude. Certains ont même réclamé le contrôle, par le peuple, des éléments de son destin — écoles, hôpitaux, églises, industrie, commerce, administration publique — voire les attributs d'une souveraineté nationale. La motivation de ces réclamations autonomistes a souvent découlé d'un désir de redressement des injustices de l'histoire, surtout en ce qui concerne l'oppression, dans le passé, des petits peuples par des grandes puissances (2).

Depuis le début du siècle, certains peuples ont effectivement obtenu leur autonomie — soit par négociation, soit par révolte — pour se présenter sur la scène mondiale en qualité d'Etat souverain; d'autres, par contre, attendent toujours dans les coulisses de la scène mondiale. En attendant, ils observent comment leurs précurseurs ont pu régler leur sort. Témoins dociles de l'évolution des jeunes Nations, ils contemplent le comment et le pourquoi des succès et des faillites des nouvelles politiques culturelles.

Parmi les politiques culturelles de l'Europe contemporaine, celle qui a engendré le programme d'irrédentisme le plus élaboré se trouve à l'intérieur de l'Irlande. Créé en 1921, lors du partage de l'île, l'Etat libre déclare sa souveraineté en 1937 et quitte le Commonwealth en 1949. Avec la mise en vigueur d'une constitution républicaine, selon laquelle l'irlandais devient langue officielle, on consacre beaucoup de ressources et d'énergies à la survivance et à la restauration de cette langue.

Quelle est donc cette langue dont la survivance a causé tant de souffrances? D'abord, il faut constater que c'est une langue indo-européenne de la même famille celtique que le gaélique écossais, apparentée aux autres langues celtiques telles que le breton, le gallois et le gaulois de la France pré-romaine, et issue de la même souche italo-celtique que le vieux latin. C'est une langue qui se parle en Irlande depuis l'an 350 avant J.-C., époque à laquelle les Celtes prirent possession du pays après la conquête des autochtones — peuple ibérique originaire du nord de l'Espagne. Comme langue écrite, elle est le véhicule d'une littérature millénaire possédant son propre alphabet pré-romain (l'ogham); elle fut latinisée au 5e siècle à la suite de la conversion du pays au christianisme. Puisque, comme toute langue, elle a également évolué

dans le temps, l'on peut en distinguer quatre formes: le vieil irlandais (littérature écrite entre l'an 600 et 900 après J.-C.), le moyen irlandais (de 900 à 1200), l'irlandais pré-moderne (de 1200 à 1750) et l'irlandais moderne (de 1750 à nos jours). Aujourd'hui, la langue parlée en Irlande comprend un certain nombre de dialectes (3). On a même découvert des langues secrètes, telles que le hispérique et le chelta (4).

Bien que le vernaculaire se soit toujours manifesté en dialectes régionaux, la langue littéraire (parlée et écrite) a suivi une norme qui, jusqu'au 17e siècle, a été utilisée, non seulement à travers l'Irlande, mais également en Ecosse (5). Le prestige de cette langue a contribué à l'assimilation culturelle de tous les envahisseurs du pays entre le 9e et le 16e siècle. Comment donc se fait-il qu'une telle langue — la première après le latin à véhiculer une littérature pendant trois siècles, la plus importante de l'Occident — soit devenue l'une des langues mineures de l'Europe?

Répondre à cette question équivaut à expliquer l'irrédentisme qui fait l'objet de notre recherche témoin; il est, de toute évidence, impossible d'étudier l'irrédentisme en dehors de son contexte historique, puisque ce concept même dénote en soi un retour en arrière, et que les forces qui l'alimentent sont nées d'une conscience collective du passé. L'Irlande a été la victime de l'histoire; rien de ce que l'on pourra écrire actuellement sur elle n'est significatif en dehors de son contexte historique. Cela est vrai surtout pour sa langue et sa culture.

Parmi les jalons qui ont marqué l'histoire externe de sa langue, il faut signaler surtout les événements qui se sont déroulés entre les années 950 et 1850, dont les plus importants sont les suivants: conquête et domination scandinaves (950 à 1014), conquête normande (1170), abolition du gaélique comme langue liturgique (1171), exclusion du gaélique du Premier Parlement (1290), assimilation des Normands à la langue et à la culture irlandaise (1200 à 1360), interdiction aux Anglo-Normands de parler l'irlandais (1366), confiscation des terres catholiques (1579), colonisation de l'Irlande du Nord par des protestants anglais et écossais (1607), massacres de Cromwell (1649), défaite du roi catholique Jacques II d'Angleterre en Irlande (1685-1690), lois punitives privant tout catholique celtophone de ses droits et propriétés (1691-1829), intégration de l'Irlande à la Grande-Bretagne (1800), perte de la moitié de la population causée par la faim et l'expatriation (1848-1851).

En somme, c'est une histoire de discrimination linguistique, religieuse et culturelle — et souvent de génocide systématique. Avant la Réforme, la discrimination a été linguistique et culturelle. Après, elle a pris une forme religieuse. Mais la presque totalité des celtophones étant catholiques, la persécution religieuse équivalait à une persécution culturelle et linguistique, comme nous allons le démontrer tout à l'heure.

D'abord, la conquête militaire de l'Irlande, entamée par Henri VIII d'Angleterre a fini, après un siècle de résistance, par détruire toute autorité celtique pour laisser le peuple désorienté et dépourvu de statut juridique. La conquête militaire et politique a préparé le terrain pour les conquêtes économiques et sociales.

On a d'abord exproprié toutes les terres cultivables pour les donner aux Anglais, forçant ainsi les Irlandais à se tasser sur les terres incultes bordant le littoral occidental du pays. Cela a signifié, pour un pays agricole, que toute la richesse s'est retrouvée entre les mains d'anglophones, ainsi que tout le développement économique éventuel — commerce, industrie, urbanisation.

Cela a servi de base à la conquête sociale et culturelle. La langue de l'école devint exclusivement l'anglais, l'irlandais une langue proscrite. La

langue de l'église, à part le latin liturgique, devint également l'anglais, à la suite de la centralisation, à Meynooth, en 1795, de la formation du clergé catholique.

Tandis que la population anglophone n'a cessé de s'accroître, la population celtophone a diminué, à la suite des tentatives de génocide. On avait systématiquement réduit la population par le massacre, la famine, l'esclavage et la déportation. Le massacre de 1649, par exemple, avait réduit la population de 1,466,000 à 661,000. Dans l'espace de quatre ans (1846-1851), on a laissé mourir de faim un million et demi de celtophones (descendants de la population qui avait été repoussée sur les terres incultes) et on en a laissé partir en exil un autre million (6). Il est vrai que, durant les deux siècles précédents, durant toute cette période de persécution, il y a eu émigration continuelle, d'abord vers les pays catholiques de l'Europe — en particulier la France — où l'on a pu maintenir cette langue celtique dans les communautés religieuses et militaires (7); ensuite, au Nouveau-Monde, surtout dans les Amériques, et en Australie.

Tout cela a eu son effet sur la langue. Les survivants de ces massacres et famines qui n'ont pas opté pour l'émigration ont dû, pour pouvoir survivre, s'angliciser aussi rapidement que possible. Un nombre restreint l'ont fait par la conversion au protestantisme, la majorité par la scolarisation entre les mains des communautés religieuses. Le but de tout éducation devint alors la préparation de l'élève pour le monde anglophone. C'est ainsi que la population a été amenée à associer l'anglais à la culture et au bien-être économique, l'irlandais à l'ignorance et à la pauvreté. On a ainsi créé une tradition qui aura son effet longtemps après que l'on aura mis fin à la répression formelle. En 1831, on créa un système d'écoles normales, dont le but a été l'anglicisation au moyen de l'instruction catholique. Dans chaque village, ce système d'éducation prônait la supériorité de l'anglais, en l'associant exclusivement à la culture et au savoir.

Le progrès de l'anglicisation a été tel que, au milieu du 19e siècle, plus de 80% de la population était anglophone unilingue, 8% celtophone unilingue, et 12% possédant plus ou moins les deux langues. C'est à partir de ce moment que commence le mouvement de restauration de la langue. Il est ironique de constater que ce mouvement de renouveau de la langue irlandaise a été un sous-produit du Romantisme littéraire. L'importance qu'avait prêtée ce dernier à la redécouverte de l'imagination médiévale et de l'antiquité celtique a rendu respectable l'étude du vieil irlandais comme poursuite culturelle légitime parmi la petite noblesse anglo-irlandaise de l'époque. Pas question de songer pour autant à la restauration de la langue parlée. Cela sera plutôt le résultat d'un autre sous-produit du Romantisme; il s'agit de l'identification, dans le contexte du nationalisme, de la langue à la nation — l'idée de la langue, âme d'un peuple (8). Cette idée nouvelle n'a pas échappé aux chefs de file du peuple irlandais. On a propagé l'idée que la mort d'une langue entraîne la mort du peuple (9).

Mais il a fallu trois mouvements politiques pour fournir au peuple l'espoir et le courage d'affirmer son identité culturelle — les contestations pour reprendre les terres (*Land League*), la lutte parlementaire pour une certaine autonomie politique régionale (*Home Rule*), et le mouvement de revendication nationale (*Fenian Movement*).

Ce n'est toutefois que vers la fin du siècle, en 1893, que l'on a mis en vigueur l'idée de nationalisme linguistique. L'on fonda alors la *Gaelic League* dans le but de restaurer l'irlandais oral comme langue d'usage, et l'irlandais écrit comme langue littéraire. Cet organisme a eu, jusqu'à nos jours, une

énorme influence politique, littéraire et pédagogique. Mais il a aussi dû souffrir le témoignage de la dernière génération de celtophones unilingues car, en dépit de ses efforts de promotion, l'irlandais n'a cessé de diminuer comme langue d'usage. Il a même fallu mener les luttes indépendantistes et nationalistes en anglais car, pour pouvoir combattre l'ennemi, il fallait utiliser sa langue et ses méthodes.

C'est ainsi que, à la suite de la Première Guerre mondiale et de sa première autonomie comme Etat libre, l'Irlande est devenue un pays largement anglophone. L'irlandais, comme langue maternelle, n'a survécu que parmi quelques pêcheurs et fermiers isolés — population totale d'environ 50,000 habitants, le long du littoral occidental du pays et sur les îles avoisinantes — territoire nommé *Gaeltacht* (partie la plus celtophone de l'Irlande). Pour la grande majorité, l'irlandais devint une langue seconde, une langue scolaire, à l'étude de laquelle on consacra éventuellement jusqu'à 42% des heures de classe.

Selon la Constitution de la nouvelle république, l'irlandais devint la langue officielle. Dès lors, pour avoir force de loi, tout règlement devait être publié en irlandais. Tout fonctionnaire a dû passer un examen de compétence dans la langue, et tout débat au Parlement a dû être interprété en irlandais. Cela a rendu nécessaire une nouvelle normalisation et une modernisation de la langue, de sa grammaire et de son orthographe.

Tout cela a eu l'appui d'un peuple qui ne possède guère cette langue, mais qui a fait preuve de fierté en voulant réaliser l'idée d'une langue nationale. C'est que cette langue est devenue partie intégrante de l'identité ethnique, sur laquelle s'est fondée la nouvelle idéologie nationale, de sorte que l'on a voulu ré-introduire formellement l'irlandais dans des domaines dont il a été exclu pendant plus de trois siècles.

Le gouvernement de la nouvelle république, qui a dû fonctionner devant le bilan de l'histoire, s'est trouvé en face d'un pays divisé. Si, pour la politique, il y a deux Irlandes — le nord et le sud (Ulster et la République) — pour la langue, il en existe également deux — l'est et l'ouest. C'est l'ouest qui constitue la partie celtophone, où l'irlandais est toujours une langue d'usage. Cette partie du pays est tellement différente, non seulement au point de vue linguistique, mais également au point de vue économique, géographique et agricole, qu'on l'a désignée sous le nom de *Gaeltacht* (la celtophonie). On a même créé, au gouvernement central, un ministère pour le *Gaeltacht*.

C'est dans cette région maritime et montagneuse qui longe le littoral occidental que demeure la presque totalité (sauf 0,1%) de la population celtophone de 55,440 habitants, dont la langue maternelle est toujours l'irlandais; l'anglais étant pour eux une langue seconde. Dans le reste du pays, c'est l'inverse: l'irlandais est la langue seconde et l'anglais la langue maternelle. Dans l'ensemble du pays, l'irlandais devient de plus en plus une langue seconde, au fur et à mesure qu'il diminue comme langue maternelle.

En nombre réel de l'ensemble de la population, la différence est toutefois bien plus considérable. Ceux qui possèdent l'anglais comme langue maternelle constituent presque 98% de la population, tandis que l'irlandais est la langue maternelle de seulement 2% — petite population concentrée dans le *Gaeltacht*. Il n'est donc pas surprenant que cette région ait attiré les efforts du gouvernement dans sa politique de survivance linguistique, et que les investissements y aient été proportionnellement plus élevés que dans le reste du pays.

La diminution continuelle de l'irlandais comme langue maternelle est due, non pas seulement à l'anglicisation du *Gaeltacht*, mais surtout à son dépeuplement. Car les habitants, une fois affranchis, ont graduellement abandonné leurs terres incultes pour s'installer à l'est du pays où il y avait des fermes fertiles et

des villes en voie d'industrialisation. Ceux qui sont restés dans le *Gaeltacht*, pour leur part, ont dû apprendre l'anglais pour faciliter leur mobilité et leur possibilité d'emploi. En 1950, on a constaté que toutes les communautés du *Gaeltacht* étaient déjà devenues bilingues.

La diminution continuelle de l'emploi de la langue nationale, en dépit de sa promotion, a conduit les autorités au désespoir. Pourquoi un peuple, qui a tellement lutté pour son indépendance, abandonne-t-il si volontiers la langue qui fait partie intégrale de son identité nationale? Pourquoi n'a-t-on pas pu avoir, pour l'irlandais, le même succès qu'a pu obtenir Israël dans la restauration de l'hébreu? C'est pour répondre à de telles questions que le gouvernement, en 1958, nomma une commission pour évaluer les progrès réalisés dans la restauration de l'irlandais.

A la suite de nombreuses études on a publié, en 1965, un rapport sur la restauration de la langue, avec 260 recommandations qui ont servi de base à la politique linguistique du pays (10). Pour surveiller l'application de cette politique, le gouvernement créa, en 1969, un organisme spécial (le *Comhairle na Gaeilge*). Certains membres de cet organisme, après avoir étudié la mise en vigueur de la nouvelle politique linguistique, ont fait remarquer que la rapidité de la restauration n'était pas proportionnelle à l'appui massif du gouvernement (11). Pourquoi cette générosité et cette politique n'avaient-elles pas porté plus de fruits?

Si, par indifférence, la langue devait disparaître, ce serait une perte irréparable. Mais la lenteur de la restauration linguistique est-elle due à l'apathie du peuple? Ou est-elle due uniquement à la puissance géolinguistique de l'autre langue, en l'occurrence l'anglais? (12). Est-ce que l'on ne peut rien faire contre les forces linguistiques d'une langue dominante? Une langue de trop serait-elle moribonde? Une langue moribonde doit-elle nécessairement mourir? On sait que le latin et l'anglais, au cours de leur histoire, ont été des langues minoritaires et moribondes. Comment les conditions engendrées par la langue dominante disposent-elles de son utilisation exclusive? Dans quelle mesure ces conditions sont-elles contrôlables? Le contrôle de ces conditions au moyen de la promotion linguistique dépendra de la volonté du peuple qui parle la langue. Avant de pouvoir appliquer une politique de promotion, il a semblé indispensable de connaître la nature et l'importance de cette volonté. C'est dans cette optique que le *Comhairle*, en 1970, demanda au Gouvernement de créer une commission de spécialistes pour mener une enquête dont les résultats serviront de base à l'évaluation des effets de la politique linguistique — surtout en ce qui concerne l'appui et la participation du public.

Comme membre de cette commission, nous avons pu étudier en profondeur les mécanismes de transfert linguistique et les effets d'une politique d'irrédentisme linguistique sur le comportement d'une population. Ce sont les fruits de ces études que nous présentons ici, à la suite de notre participation aux enquêtes et aux travaux de la Commission. Puisque la problématique de la recherche, la méthodologie des enquêtes, et les techniques de traitement des données, étant sensiblement les mêmes pour toute étude quantitative sur les mécanismes de survie des langues minoritaires, nous avons cru utile d'expliciter cette partie technique de notre recherche.

Les enquêtes

En nommant la Commission, le Gouvernement lui a conféré un mandat spécifique composé de deux objectifs: 1) découvrir la nature et l'importance des attitudes du public touchant la langue irlandaise et sa restauration;

2) établir le point jusqu'où le public pourra appuyer les politiques les plus rentables pour la restauration de la langue.

Pour pouvoir répondre à un tel mandat, il fallait d'abord établir ce que pourraient comporter ces objectifs en terme de recherche. Autrement dit, il fallait d'abord en établir la problématique.

La problématique

On a d'abord constaté que les deux objectifs du mandat pourraient bien être interdépendants. On ne peut guère profiter des attitudes, dans l'application d'une politique linguistique, s'il n'y a pas transmission de la langue d'une génération à l'autre. La transmission de cette langue, pour la grande majorité, suppose au préalable son apprentissage comme langue seconde, et son utilisation comme langue quotidienne. Ceux qui ne possèdent pas la langue ne peuvent guère la transmettre, si bien disposés soient-ils envers sa survivance. Il fallait donc découvrir les facteurs qui favorisent, et l'apprentissage, et l'utilisation de la langue. Le succès d'une politique linguistique dépendra donc, non seulement de l'opinion du public, mais également de son comportement.

Il fallait également découvrir les facteurs médiateurs entre l'opinion et l'apprentissage d'une part et, d'autre part, entre la connaissance de la langue et son utilisation.

En traduisant ainsi le mandat en objectifs de recherche, on en est arrivé à huit:

1. Découvrir les facteurs qui interviennent entre la connaissance d'une langue et son utilisation.
2. Etablir, pour la population, des profils individuels du rapport entre la connaissance de la langue, son utilisation et les attitudes linguistiques.
3. Découvrir les facteurs qui déterminent ces profils à l'intérieur de chaque contexte (foyer, école, travail, etc.).
4. Identifier les politiques linguistiques préférables et les groupes qui les appliquent davantage.
5. Identifier les politiques les plus rentables.
6. Identifier les politiques critiques.
7. Evaluer les données linguistiques du recensement.
8. Identifier les facteurs d'apprentissage et de transmission linguistique qui affectent les profils.

Pour le premier de ces objectifs, il a fallu: 1) découvrir les relations sociales spécifiques où on utilise la langue; 2) établir la structure du milieu social dans lequel la langue est effectivement utilisée; 3) mesurer les effets de la différence en compétence linguistique qui existe entre les interlocuteurs; 4) étudier l'effet des différences entre les divers buts et fonctions des actes de discours.

Il fallait établir le contexte du comportement linguistique à l'intérieur duquel la population pourrait posséder des attitudes touchant la survie de la langue.

Si les attitudes linguistiques doivent constituer une dimension de notre recherche, il fallait délimiter clairement ce que comporte une attitude. L'idée de ce que c'est qu'une attitude est à la fois vague et complexe. Une attitude peut avoir plusieurs composantes, entre lesquelles il peut intervenir des variables non-attitudinales. Par exemple, il y a plusieurs facteurs qui peuvent intervenir entre ce que l'on pense d'une langue et notre capacité de l'utiliser, entre cette capacité d'utilisation et l'emploi que l'on fait de la

langue.

En analysant les composantes d'une attitude, on constate que c'est en somme un système de rapports affectifs — pas nécessairement logiques. C'est un système de croyances en un objet donné; ces croyances sont associées à des sentiments envers ce même objet. Ce sont des sentiments qui prédisposent le sujet à un comportement orienté vis à vis de l'objet. Un tel système de croyances partagées par l'ensemble d'une population, constitue une norme sociale. Il faut donc établir le rapport entre les attitudes individuelles et les normes, entre les normes et la perception individuelle des situations et du rôle de l'individu à l'intérieur de la situation en fonction des règles de comportement social. Une mesure attitudinale est significative par rapport aux mesures du comportement — passé et présent.

La mesure attitudinale comporte toutefois des difficultés, puisqu'il faut utiliser une langue pour l'atteindre: 1) les mots n'ont pas la même affectivité pour chacun; 2) l'interprétation des phrases, chez l'individu, ne constitue parfois qu'une réaction associative touchant la forme des mots; 3) le contexte peut modifier l'attitude.

Notre comité a été conscient des difficultés que pose une recherche attitudinale. La documentation abondante touchant ce genre de recherches se caractérise par l'apriorisme des instruments, qui ne font aucune distinction entre le fond et la forme (13). Il fallait donc forger nos propres techniques et nos propres instruments pour nous assurer que le fond, la forme et le contexte des items, proviennent de la population qui subit l'enquête, et non de l'imagination du chercheur.

Il n'est donc pas surprenant que, vu la complexité théorique et pratique du problème et le manque de modèles et de recherche fondamentale, notre travail ait duré quatre ans (1970-1974).

Durant cette période, nous avons pu terminer une enquête principale et des enquêtes auxiliaires. L'enquête principale a cherché à fournir des données sur six questions: 1) les opinions et les croyances linguistiques, et les rapports entre elles; 2) comment les attitudes linguistiques sont réparties dans la population, et pourquoi elles sont ainsi réparties; 3) les rapports entre ces attitudes de la population et son comportement linguistique; 4) les effets de la scolarisation sur la compétence linguistique; 5) les facteurs qui interviennent entre la compétence linguistique et l'utilisation de la langue; 6) les politiques à la fois les plus rentables et les plus aptes à attirer l'appui de la population.

Les enquêtes auxiliaires sont également au nombre de six: 1) l'analyse des données du recensement; 2) les problèmes de l'utilisation de l'irlandais au *Gaeltacht*; 3) le comportement des familles celtophones; 4) le rendement des sociétés dont le but est de promouvoir la langue; 5) les communautés dans *Gaeltacht*; 6) les communautés du *Gaeltacht* installées à Dublin.

Etant donné le fait que l'enquête principale se rapportait à toute la population, nous avons dû, dans nos recherches, avoir recours aux techniques des sondages. Il s'agissait donc de choisir des sous-populations, des échantillons de sujets parlants. Pour chacune, il a fallu élaborer trois mesures autonomes (compétence, utilisation et attitudes), établir des profils individuels à base de ces mesures et, enfin, faire traiter la totalité des profils par ordinateur, afin d'en extraire les rapports et les tendances.

Pour élaborer et valider les instruments de mesure, et pour établir des protocoles de recherche, un nombre de pré-enquêtes s'imposaient.

Les pré-enquêtes

Il a d'abord fallu élaborer des instruments de mesure valables, de sorte que le contenu, la forme et le contexte des questions proviennent, non pas du chercheur, mais de la population. Nous avons d'abord analysé tout le matériel disponible — rapports des débats, lettres et articles de journaux — et analyser le recensement. Nous avons ensuite entrepris des enquêtes ethnographiques, durant lesquelles nous avons enregistré un échantillon d'opinion libre sur la question de la langue. La transcription de ces enregistrements nous a fourni un grand nombre de textes dont le contenu a été ensuite analysé afin de dépister les opinions que possède la population sur la question de la langue. Ce sont celles-ci, et non les opinions que la population devrait avoir selon le chercheur, que l'on a utilisées pour mettre au point notre instrument d'enquête. Cela nous a fourni le contenu. La forme a posé un autre problème. Inutile de poser les questions dans une forme qui n'est pas familière au répondant; le style du chercheur n'est pas toujours celui du sujet qui réagit non seulement au contenu de la question, mais également à la manière dont elle est posée.

Il s'agit donc de faire une analyse quantitative des phrases véhiculaires du contenu — phrases que nous avons retenues comme constituant les thèmes dominants de la question linguistique, telle que conçue par la population. Par exemple, dans les textes enregistrés, on trouve des phrases telles que "Je n'aime pas parler l'irlandais avec des gens qui le parlent mal", "S'il y avait plus de celtophones dans mon milieu, j'utiliserais plus volontiers la langue", "Comment voulez-vous que je parle ma langue avec des gars qui ne comprennent pas la moitié de ce que je dis?". Ces trois phrases disent en somme la même chose. Mais la première s'apparente à la forme la plus fréquente d'exprimer cette idée, selon notre analyse de fréquence des formes. C'est donc elle que nous avons incluse dans le questionnaire. Car c'est cette forme de la question qui aura la plus grande probabilité d'avoir été entendue. Donc, quand on pose la question à une autre personne qui fera partie de notre échantillon éventuel, on peut s'assurer de la probabilité de trois choses: 1) elle comprend la question; 2) elle a une opinion sur son contenu; 3) ce n'est pas la première fois qu'elle entend une phrase de ce genre.

On a ensuite établi la variation dans la signification des mots clefs (*irlandais, survivance, langue nationale*, etc.). On a pu savoir dans quelle mesure des différences dans la façon de poser la question donnèrent des réponses différentes. Et l'on a établi le degré de stabilité et de fiabilité de chacune des questions. Quand cela était trop peu élevé, on a utilisé des ensembles de questions pour obtenir le même degré d'information.

D'autres pré-enquêtes ont eu pour but de valider la cohérence interne du questionnaire et de vérifier la valeur du sondage.

Ces pré-enquêtes, qui ont touché un total de 1,900 personnes, sont au nombre de sept:

1. Etudes en profondeur des 25 bilingues urbains dont les noms ont été pris au hasard, à partir de listes de membres de diverses organisations.
2. Enquêtes et observations détaillées sur le comportement linguistique de six communautés du *Gaeltacht*.
3. Etudes d'un échantillon de 399 personnes choisies au hasard dans 12 types d'occupations urbaines. On a utilisé la technique des paires opposées. Même enquête, sur 30 personnes, pour les occupations rurales.

4. Enquêtes parmi les étudiants et les élèves (200) à base de questionnaires remplis en classe. Tests attitudinaux à base d'enregistrement des voix de sujets bilingues (200 élèves).
5. Enquêtes, à base de questionnaires, sur les professeurs du secondaire (400) et les enseignants du primaire (400).
6. Enquêtes auprès des futurs enseignants en stage au cours d'été (200).
7. Interviews en profondeur pour établir la langue d'interaction dans les réseaux d'intercommunication interpersonnelle, dans le milieu urbain (16) et dans le *Gaeltacht* (24).

Ces pré-enquêtes ont permis de structurer le sondage pour l'enquête principale et de valider les instruments permettant d'obtenir les données.

Le sondage

Le sondage a été basé sur la structure de la population en fonction de la langue. C'est ainsi que l'on a obtenu des catégories, telles que le *Gaeltacht*, la Fonction publique, les élèves, les professeurs et le grand public.

Pour permettre une validation interne des échantillons, on a procédé, par la méthode de sélection et de structuration des petits ensembles, à base de probabilité. La méthode procède par étapes, allant du plus grand au plus petit — région, district électoral, municipalité, usine (ou école), famille, individu. Il y a eu sélection au hasard à l'intérieur de chaque secteur. Il y a eu structuration des ensembles, en fonction des objectifs de l'enquête, afin de diminuer la grandeur de l'échantillon et de réduire son erreur probable.

L'importance numérique d'un échantillon est fonction du type d'enquête, du niveau de précision que l'on demande et du coût par unité d'information. Nos méthodes de sondage nous ont fourni un échantillon total de 8,515 personnes, réparti en sept populations témoins: l'échantillon national, le *Gaeltacht*, les élèves (11 à 13 ans), les étudiants (16 à 18 ans), les professeurs (du secondaire), les enseignants, et les fonctionnaires.

L'échantillon national (le grand public) a fourni une population témoin de 2,443 personnes, 81% de l'échantillon modèle ayant répondu. Cet échantillon a été élaboré par stratification, et la sélection des foyers a été faite au hasard, d'après le registre national des électeurs. On a ensuite pris, au hasard également, une personne par foyer. Toutefois, la même sélection (13 sur 10,000) pour le *Gaeltacht* nous a fourni un nombre trop restreint de personnes (79) pour obtenir la validité statistique dont on avait besoin. On a donc sur-échantillonné à 100 sur 10,000. Le taux de réponses de 80% nous a fourni 463, plus les 79 provenant de l'échantillon national pour obtenir, pour cette région, une population témoin de 542.

Troisièmement, d'un échantillon de 20% des étudiants dans 50% des écoles secondaires irlandaises, 20% dans 40% des écoles bilingues, et 8% dans 16% des écoles ordinaires (anglophones), pour un total de 2,000, 92% ont répondu.

Quatrièmement, en utilisant les mêmes pourcentages de chacun de ces trois types d'écoles, on a pris 7% des écoles irlandaises, 7% des écoles bilingues, et 3% des écoles ordinaires, pour donner également un échantillon de 2,000, dont 91% ont répondu.

Cinquièmement, on a choisi, dans les mêmes écoles, 2,000 enseignants du primaire, dont 49% ont répondu.

Sixièmement, l'échantillon des professeurs du secondaire était de 600, dont 63% ont répondu.

Enfin, parmi les fonctionnaires, on en a choisi 541 de la Fonction publique générale, dont 78% ont répondu, et 236 des services professionnels et techniques, dont 71% ont répondu.

Les instruments

Pour chacune de ces populations, il fallait élaborer un questionnaire approprié à leurs caractéristiques langagières.

Le grand public ne conçoit pas la langue de la même façon que les linguistes, les psychologues ou les professeurs de langues. Nos pré-enquêtes nous avaient permis d'élaborer et de valider des questionnaires à base de thèmes fournis directement par le grand public, en utilisant leur façon de s'exprimer sur les questions qui les préoccupent. Ces pré-enquêtes ont fourni 75 thèmes, dont chacun a fait l'objet d'une section du questionnaire. Par exemple, la section 8 touche l'utilisation de la langue au foyer. Elle fournit une liste de domaines et demande au répondant d'indiquer la fréquence d'emploi à l'intérieur de chacun. Voici comment se présente cette section du questionnaire:

8. Combien de fois a-t-on utilisé des phrases irlandaises?

	toujours	souvent	occasionnellement	rarement	jamais
a) aux repas	1	2	3	4	5
b) pour aider les enfants à faire leurs devoirs	1	2	3	4	5
c) pour que les autres ne comprennent pas	1	2	3	4	5
d) en voyage dans le *Gaeltacht*	1	2	3	4	5
e) à l'étranger	1	2	3	4	5
f) quand on était fâché ou ému	1	2	3	4	5
g) pour les prières	1	2	3	4	5
h) pour les réunions et rencontres	1	2	3	4	5
i) dans la conversation	1	2	3	4	5

Avant d'en arriver à la version finale des questionnaires à base des données fournies par les pré-enquêtes, on est passé par trois, et même parfois par quatre versions. Chaque version a été vérifiée auprès de 12 groupes témoins, à Dublin. Il fallait également valider séparément les deux formes, l'une en irlandais et l'autre en anglais. Pour ce qui est des réponses, il a été nécessaire, pour la mise en ordinateur, de les coder sur cartes.

Comme nous allons le constater plus loin, ces enquêtes ont fourni beaucoup d'informations sur les connaissances linguistiques, les attitudes, et l'utilisation de la langue dans l'ensemble de la population. Toutefois, elles n'expliquent point les mécanismes par lesquels la langue se maintient dans certains endroits et se perd dans d'autres. Pour cela, on avait besoin d'une grille d'analyse bien plus fine.

On a donc entrepris une série d'enquêtes, dans le but de décrire ce qui se passe à l'intérieur des communautés celtophones, pour savoir qui utilise la langue, et dans quelles conditions. Dans chacune des trois régions linguistiques du *Gaeltacht* (Galway, Kerry, Donegal), on a choisi deux communautés: l'une, parmi les plus irlandaises, et l'autre, plutôt bilingue, dans le voisinage des comtés anglophones. A l'intérieur de ces communautés, on a choisi une vingtaine

de sujets typiques. On a questionné chacun individuellement pendant plusieurs heures (de 6 à 10) afin de savoir la nature, la fréquence et la durée de son emploi de la langue avec chacun de ses interlocuteurs. Cette unité (sujet-interlocuteur), dont on a obtenu plus de 15,000 items, a formé la base d'une analyse quantitative mesurant l'utilisation de la langue. Pour chaque sujet, on a obtenu la configuration de son univers d'interlocuteurs, en terme de ses préférences linguistiques, et en fonction de ses habitudes et de son milieu.

L'instrument que l'on a utilisé pour les questions et les calculs était une version affinée de celui que nous avons élaboré en Acadie durant les années soixante (14). Ainsi, on a pu décrire des réseaux d'inter-communication celtophone, pour étudier les conditions de leur survie, en fonction de la densité de l'interaction, de la mobilité des participants et de l'ensemble des facteurs démographiques. Cela nous a permis d'établir les conditions nécessaires pour la survie de l'irlandais comme langue d'usage (voir Résultats).

Les résultats

Le traitement des données par ordinateur nous a permis de grouper et de regrouper les réponses en ensembles, permettant ainsi des études de synthèse. D'abord, il a fallu établir quelques distinctions de base, telles que les conditions de l'utilisation de la langue par opposition au désir de l'utiliser. Les réponses touchant la non-utilisation de la langue en présence des personnes qui la parlent mieux que soi-même, de ceux qui la parlent moins bien, et de ceux qui la parlent aussi bien, ont été groupées avec d'autres réponses de cet ordre (tel que le refus d'entamer une conversation dans la langue) dans un seul ensemble touchant les contraintes préférentielles. Par contre, les réponses touchant l'intention de toujours répondre dans la langue, le désir d'utiliser le plus souvent la langue, et d'autres réponses de cet ordre, ont été groupées sous la rubrique de motivation intentionnelle. Et ainsi de suite. En regroupant ces ensembles, on a obtenu trois catégories distinctes, à savoir, la compétence, l'utilisation et les attitudes linguistiques, chacune composée d'ensembles. Ainsi on a trouvé, à l'intérieur de la catégorie des attitudes, une douzaine d'ensembles tels que: les contraintes préférentielles, la motivation intentionnelle, la langue comme symbole d'identité, la langue comme matière scolaire, la transmission de la langue, sa viabilité, ses avantages pratiques, l'apathie du public, la qualité de la langue parlée, la langue littéraire, les celtophones au *Gaeltacht*, et la nationalité, l'ethnie et la citoyenneté irlandaises.

Il était donc nécessaire d'analyser les résultats sous quatre rubriques distinctes, à savoir, la compétence linguistique, l'utilisation de la langue, les attitudes langagières et, enfin, les rapports entre les trois. Toutefois, on a vu que ces analyses n'auraient aucune signification en dehors de leur contexte historique, à l'intérieur duquel on a décidé de les inscrire.

La compétence linguistique

L'enquête s'est portée sur une dizaine d'automatismes linguistiques, selon six degrés de compétence. Les automatismes comprennent les compétences langagières telles que les conçoivent les répondants — habileté à se faire comprendre, à exprimer ses idées, à soutenir une conversation, à trouver le mot juste, à bien prononcer la langue, à comprendre ce que l'on entend, à comprendre ce qu'on lit, à écrire avec une correction grammaticale et orthographique. Les degrés utilisés pour mesurer la compétence dépendent de la nature de l'automatisme. Pour la lecture, par exemple, l'on distingue entre: 1) aucun mot

d'Irlandais; 2) quelques mots ici et là; 3) compréhension difficile et avec beaucoup d'aide; 4) compréhension assez facile si l'on est aidé; 5) compréhension sans se faire aider; 6) compréhension complète, aussi bien ou mieux qu'en anglais.

Afin de pouvoir interpréter les résultats, il fallait procéder à une synthèse. La formule tout à fait indiquée pour la synthèse des données de cette catégorie existait déjà, et nous avons pu l'utiliser. Il s'agit de la formule de Guttman — formule qui permet d'inscrire les variables dans un cadre selon lequel la compétence, au point maximal, implique l'habileté à manipuler la langue à tous les autres niveaux inférieurs. Par exemple, un résultat de 4 sur 16 en conversation implique la possession de toutes les compétences, sauf deux, à savoir, une connaissance de la langue comme langue maternelle, et une compétence diminuée uniquement par une difficulté occasionnelle à trouver le mot juste. C'est ainsi que, pour chaque sujet dans nos échantillons, on a pu obtenir une mesure unique de compétence dans les automatismes de base. C'est le cas, par exemple, pour l'aptitude à soutenir une conversation en irlandais (15). On a pu ainsi mesurer l'écart de compétence entre les Irlandais du *Gaeltacht* et ceux du reste du pays (voir Tableau 1).

Fort de ces indices de compétence, on a pu établir des corrélations entre elles et un nombre de variables démographiques telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, l'occupation, la mobilité, le milieu (village, campagne, ville, etc.), la langue des parents et le bilinguisme familial (voir plus loin).

Tableau 1

Répartition des répondants selon la compétence en irlandais (conversation) (1973)

Niveau sur l'échelle Guttman	Population nationale % des répondants (N= 2443)	Population *Gaeltacht* % des répondants (N= 542)
(comme langue maternelle)		
16	1,9	64,6
15	2,9	4,6
14	1,6	0,7
13	1,7	3,1
12	1,2	4,4
11	2,1	1,7
10	2,6	1,5
9	2,6	2,8
8	5,0	2,2
7	1,3	2,2
6	3,5	0,4
5	3,2	0,6
4	4,0	1,1
3	4,3	0,0
2	7,1	0,2
1	33,9	7,0
0	21,2	3,0
(aucune connaissance)		

Mais comment donc inscrire tout cela dans son cadre historique afin de pouvoir déceler des tendances. D'abord, il fallait comparer les 30% de celtophones de l'année 1973 à un chiffre comparable pour les autres années précédentes. Nous avons dû avoir recours, pour ce faire, à notre étude sur le recensement. Selon le recensement de 1971, on sait que 28,3% de la population de la République se sont déclarés capables de parler l'irlandais. Qu'est-ce que cela signifie? Si notre échantillon est valable, cela voudrait dire que ce chiffre englobe une douzaine de niveaux de compétence — c'est-à-dire tous ceux qui sont supérieurs au niveau 4 de l'échelle Guttman.

Le nombre de personnes dans ces catégories est toutefois légèrement supérieur à ce qu'il était dix ans auparavant (27,2% en 1961); en 1951, il y en avait moins, et encore moins en 1946 (21%). Puisqu'il y a toujours eu une question linguistique au recensement irlandais depuis son inauguration en 1851, y a-t-il moyen d'utiliser ces données pour établir une courbe de variations en compétence linguistique nationale, pour le siècle et quart qui vient de s'écouler? Cela dépendra de la comparabilité des instruments utilisés et de la stabilité de la méthodologie (16).

On sait toutefois qu'il y a eu de légères modifications dans la forme de la question posée. En 1936, par exemple, la version irlandaise semble se référer non pas à la compétence, mais à l'utilisation de la langue (*duine nachla bhrann ach Gaedhilg...*). Les questions sur la compétence ont également laissé dans l'esprit du répondant une possibilité de confusion avec son attitude linguistique.

Avec ces quelques réserves qui s'imposent, on peut constater que, depuis 1851, la compétence moyenne en pourcentage demeure assez stable, touchant presque le tiers de la population (29% en 1851 et 28% en 1971). Par contre, en nombre réel, elle est la moitié de ce qu'elle était, étant donné que, dans l'intervalle, la population totale du pays avait diminué de cinq millions à moins de trois millions.

Si l'on étudie de plus près le dernier siècle qui vient de s'écouler, et pour lequel les données sont plus sûres, on peut constater que la compétence en irlandais comme langue maternelle n'a cessé de diminuer en proportion de son utilisation comme langue seconde. Au fur et à mesure que le *Gaeltacht* s'est dépeuplé, le pourcentage de la population ayant appris l'irlandais comme langue maternelle a diminué, tandis que le pourcentage de la population ayant appris la langue à l'école n'a cessé d'augmenter — même dans les villes anglophones. Nos enquêtes démontrent, par exemple, que plus de dix mille des jeunes Dublinois (âgés de 20 à 25 ans) sont capables de soutenir une conversation en irlandais. En dehors du *Gaeltacht*, un tiers de la population comprennent l'irlandais; mais seulement un tiers de ce nombre se sentent à l'aise dans la langue.

Ce qui s'est passé, semble-t-il, durant ce siècle, c'est une transformation de la fonction principale de l'irlandais, d'un parler quotidien de paysans et de pêcheurs isolés, en une langue de culture nationale auxiliaire d'une bourgeoisie instruite. Il en résulte que, depuis 1926, le pourcentage de foyers avec enfants celtophones a presque doublé. Ce n'est toutefois pas dû exclusivement à la scolarisation; car le tiers des sujets de nos enquêtes parlant l'irlandais au foyer actuel n'avaient utilisé la langue, ni à l'école, ni au foyer paternel.

Il y a toutefois des contre-courants importants. Le pourcentage de personnes ayant fait leurs études entièrement en irlandais a rapidement diminué. Cela inclut 28% des personnes âgées de 35 à 45 ans, 20% des 20 à 30 ans, 10% des 17 à 20 ans. Dans l'espace de 4 ans (1968 à 1972), le nombre d'élèves

dans les écoles entièrement irlandaises a diminué de 12,7% à 4,4%, un taux de perte annuel de 2%. Le fait que l'irlandais soit passé d'une langue maternelle à une langue seconde suppose que, pour chaque acte de parole, le sujet celtophone doit faire un choix entre les deux langues. Cela aura d'importantes implications pour l'utilisation de la langue.

L'utilisation de la langue

Qui ne possède pas la langue ne peut évidemment pas l'utiliser. Mais comme nous venons de le voir, il existe des niveaux de compétence; il semble y avoir des seuils en bas desquels l'utilisation de la langue devient fort improbable. Cela ne veut pas dire, pour autant, que celui qui possède un niveau élevé de compétence va automatiquement l'utiliser.

En effet, le tiers des celtophones les plus compétents, selon notre enquête, n'utilisent que rarement la langue. Toutefois, le tiers de ceux qui possèdent la langue à divers degrés font un effort pour l'utiliser; mais seulement la moitié de ceux-ci y réussissent. Les autres abandonnent par manque de pratique, par crainte de se tromper, ou par répugnance de paraître un objet de ridicule. Parmi ceux qui y réussissent, le tiers n'ont jamais utilisé la langue, ni au foyer, ni à l'école. Seulement la moitié de ceux qui sont capables de parler la langue l'utilisent effectivement au travail.

On a intégré ces schèmes d'usage à l'intérieur des échelles à cinq niveaux (toujours, souvent, occasionnellement, rarement, jamais). Cela nous a permis d'établir des profils d'usage pour le foyer, l'école, le milieu, le travail, le culte et les médias (17). En somme, on a pu conclure que, en dehors du *Gaeltacht*, il n'y a guère que 5% de la population qui utilise régulièrement l'irlandais, et 10% qui l'utilise de temps en temps.

On a également pu établir des schèmes diachroniques d'utilisation de la langue à différentes époques de la vie, pour tâcher de découvrir les facteurs responsables de l'abandon de la langue (voir plus loin). On a ainsi constaté une diminution constante de l'utilisation de l'irlandais comme langue communautaire, et une augmentation proportionnelle de l'utilisation de l'anglais entre les celtophones du *Gaeltacht*. Qu'est-ce qui est responsable de cette emprise de l'anglais? Nous avons cherché les réponses dans l'analyse des attitudes.

Les attitudes

Comme nous l'avons déjà remarqué, les attitudes constituent un système à plusieurs dimensions, telles que la langue comme symbole d'identité ethnique, l'irlandais à l'école, la langue de communication interpersonnelle, l'irlandais comme langue viable, comme langue du *Gaeltacht*, et comme objet de promotion et de propagande. A l'intérieur de chaque dimension, les questions ont été regroupées selon quelques catégories fondamentales — préférence, intérêt, disposition, résolution, indéterminisme.

Cela nous a permis de faire des distinctions assez fines, et de résoudre des contradictions apparentes: on appuie la langue, mais on est contre les organisations qui travaillent à sa promotion; on favorise la langue à l'école, mais on est contre son imposition comme matière obligatoire; on est compétent dans la langue, mais on ne veut guère l'utiliser.

En somme, notre analyse de ces attitudes démontre que l'appui maximal touche le rôle de l'irlandais comme symbole d'identité nationale et ethnique. Toutefois, bien qu'il existe cette entente générale sur ce qui est désirable, il y a désaccord sur ce que l'on devra faire. Plus cela devient spécifique, moins il y a accord. Cela suppose que, pour obtenir l'appui maximal, la politique devra comporter des options.

A peu près le tiers de la population voudrait que l'on utilise plus d'irlandais que d'anglais en Irlande, un tiers voudrait l'inverse, et l'autre tiers préfère l'utilisation égale des deux langues. Il semble que, plus on a d'instruction, plus on veut d'irlandais. Il y a toutefois, parmi ces populations, une grande proportion de déçus en ce qui concerne le progrès du mouvement de restauration linguistique. Il y a même un certain pessimisme sur la possibilité de faire renaître la langue — même dans le *Gaeltacht* où, selon certains, réside l'avenir de la langue.

Par contre, les attitudes ne sont pas les mêmes à l'intérieur du *Gaeltacht*. Ici, on est moins préoccupé par l'aspect utilitaire de la langue, tout en favorisant davantage son utilisation. Plus de 90% du *Gaeltacht*, par exemple, est en faveur des programmes de télévision en irlandais, contre les deux tiers de l'échantillon national.

A l'échelle nationale, il y a appui généralisé uniquement pour ces politiques de promotion linguistique qui ne désavantagent pas injustement les non-celtophones. Il y a même de l'opposition à l'utilisation de la langue pour fins de favoritisme, de coercition, ou d'avantages injustifiés. Autrement dit, on est pour le choix maximal, avec compulsion minimale.

Même si l'on appuie l'irlandais à l'école comme langue obligatoire, on oppose généralement des règlements punitifs contre ceux qui ne réussissent pas à l'apprendre. On est toutefois contre l'irlandais purement scolaire, même si cela constitue un indice de réussite et de prestige.

Dans quelle mesure ces attitudes favorables peuvent-elles transformer le statut de l'irlandais comme langue d'usage? Pour répondre à cette question, il faut étudier le rapport qui existe dans nos données entre les attitudes, l'utilisation et la compétence linguistique.

Rapports entre les attitudes, la compétence et le comportement

Pour pouvoir étudier ces rapports, il a fallu procéder à d'autres synthèses, surtout en ce qui touche le système attitudinal. Afin de pouvoir établir la structure du système attitudinal, on a utilisé deux types d'analyse factorielle — par rotation et par composante primaire. Il s'agit d'abord d'une intercorrélation des réponses entre elles, afin d'identifier des ensembles (facteurs) qui semblent se rapporter à la même idée générale (dimension). A partir de ces ensembles, on construit des échelles d'items qui ont le moins de rapport les uns avec les autres. Chaque échelle constitue une synthèse d'un grand nombre d'items. On fait faire une rotation des vecteurs par intercorrélation factorielle, de façon à produire une distinction maximale entre les corrélations.

La force d'une corrélation (charge factorielle) qui varie de nul (0,0) à l'unité (1,0) signifie l'importance du rapport entre un item et l'ensemble de la dimension à laquelle il appartient. A cause de l'importance de l'échantillon, une corrélation de 0,20 devient donc significative (à 0,20).

Dans un premier temps, on a fait faire par ordinateur une telle rotation en utilisant la formule Varimax. Cette opération a engendré six dimensions, à savoir, l'irlandais 1) comme symbole d'identité, 2) comme matière scolaire, 3) comme moyen d'intercommunication, 4) comme langue viable, 5) comme langue du *Gaeltacht*, 6) comme langue de promotion (y compris le travail des offices de la langue devant l'indifférence du public). On a ensuite demandé à l'ordinateur de nous sortir le pourcentage de la population partageant des attitudes positives envers chacune de ces dimensions (voir Tableau 2).

Tableau 2

Répartition des valeurs attitudinales par dimension (pourcentages de N = 2443)

Dimension	Très négative %	Négative %	Neutre %	Positive %	Très positive %
1	20	16	20	20	24
2	22	39	23	14	3
3	42	15	15	18	10
4	15	29	34	18	5
5	4	7	16	26	48
6	44	29	14	8	6

Les dimensions: la langue comme 1) symbole; 2) matière scolaire; 3) moyen d'inter-communication; 4) langue viable; 5) langue du *Gael-tacht*; 6) promotion linguistique.

On a ensuite combiné les deux types d'analyse factorielle — par rotation (tel qu'on vient de le voir) et par composante primaire. Selon ce dernier type, on établit à tour de rôle la co-variation entre un seul facteur et tous les autres, la composante primaire étant le vecteur associé à la co-variation maximale entre lui et tous les autres. Cela a engendré quatre ensembles, à savoir, 1) attitudes générales vis à vis la langue; 2) croyance dans sa viabilité et son rôle national; 3) préférence pour son utilisation; 4) intention de l'utiliser. On a maintenant pu étudier le rapport entre les deux analyses (18).

Le rapport entre les résultats de ces deux analyses nous fait voir les distinctions rentables qui existent à l'intérieur du système attitudinal. Par exemple, il devient évident qu'il faut séparer les attitudes touchant la langue comme symbole, de celles qui se rapportent à la langue comme matière d'enseignement. Considérées comme échelles de valeurs, les dimensions les plus rentables se sont manifestées comme étant: 1) le symbole ethnique; 2) la langue scolaire; 3) l'utilisation interpersonnelle; 4) la viabilité; 5) la langue préférentielle. Ces cinq échelles ne sont pas, selon nos analyses, entièrement autonomes; il existe un certain rapport entre elles. L'application de la formule R de Pearson nous démontre une intercorrélation de (0,41) entre les deux premières, de (0,55) entre la première et la troisième, et de (0,33) entre la troisième et la seconde. Pour la quatrième échelle (viabilité), il y a une intercorrélation avec les trois autres, respectivement de (0,56), de (0,37) et de (0,39). Donc, entre ces quatres échelles, il y a intercorrélation d'une importance moyenne.

Toutefois, entre chacune de ces quatre échelles et la cinquième, il n'y a, par contre, aucune corrélation. Rappelons qu'il s'agit ici de la langue préférentielle d'usage. On peut donc conclure que ce qui contrôle l'utilisation personnelle de la langue est indépendant de tout ce qui affecte les attitudes sur la viabilité de la langue, son rôle comme symbole, son enseignement à l'école, et les bonnes intentions de la parler aussi souvent que possible.

Il faut maintenant tâcher de savoir s'il existe une distinction entre la langue préférentielle d'usage et l'utilisation de cette langue effectivement

faite par le sujet. Autrement dit, le rapport entre disposition et utilisation, c'est-à-dire entre attitude et comportement. Pour découvrir ce rapport, on a utilisé une technique de régression multiple. Il s'agit ici de dépister le facteur qui peut le mieux prédire l'utilisation de la langue. On a donc entrepris des régressions multiples (R^2) afin d'établir la proportion de variation pour chacun des facteurs. Les résultats démontrent que l'ensemble des attitudes n'est responsable que de 2% de la variation, tandis que la compétence linguistique englobe les 53%, et l'occasion en est responsable du dixième (10%).

Autrement dit, les contraintes qui déterminent la non-utilisation de la langue ne sont point internes. Elles sont plutôt externes. Elles sont des contraintes de la société et celles des situations interpersonnelles. On peut donc conclure que les attitudes linguistiques ne constituent point un système intégral capable d'engendrer un comportement linguistique. Elles constituent plutôt des effets de comportement du sujet dans les situations du passé. Elles sont, pour ainsi dire, les fruits de l'expérience.

On a vérifié notre hypothèse selon deux modèles différents, l'un interne et l'autre externe. Selon le premier, à base de motivation, le comportement linguistique serait fonction d'une prédisposition; selon le second, à base d'interaction, il serait fonction du milieu. Les résultats de cette vérification démontrent que le modèle interne ne prédit pas quelle langue utilisera l'individu. Par contre, le modèle externe, qui englobe les situations, les occasions qui se présentent, les compétences, et les pressions sociales, explique le pourquoi de l'utilisation de la langue et, par conséquent, ses moyens de survie. On ne peut donc pas utiliser les études sur les attitudes pour prédire le comportement.

Ce qui est significatif ici c'est que, jusqu'à présent, on a prétendu le contraire. Toutefois, il y a eu certaines indications sur les rapports probables entre attitude et comportement. En 1969, une ré-évaluation des données disponibles, provenant de 32 enquêtes, avait démontré qu'il n'y avait que 10% de variation dans le comportement observé, attribuable aux attitudes (19).

On peut maintenant se demander pourquoi les attitudes de l'individu ne décident guère de son comportement linguistique. C'est que les ensembles attitudinaux les plus cohérents (préférences, dispositions, intentions) sont en somme le fruit des trois contraintes fondamentales du comportement linguistique, à savoir, 1) la compétence, 2) les contacts, 3) les sanctions. Les bonnes intentions, par exemple, sont déterminées à 44% par la compétence.

En somme, les attitudes linguistiques en Irlande n'exercent aucune influence indépendante sur le comportement langagier de l'individu. Ce sont plutôt les attitudes et le comportement qui subissent tous les deux l'influence du groupe, de la situation, et de la compétence des interlocuteurs. Autrement dit, une attitude favorable à la langue est insuffisante pour motiver son utilisation.

A quoi bon, donc, mesurer ces attitudes? C'est qu'il y a des domaines où l'attitude est décisive. Si les attitudes ne déterminent pas le comportement linguistique, elles sont décisives, par contre, dans le comportement politique de la population. C'est ce comportement qui décide de l'appui que pourrait attirer une politique de promotion de la langue, et de son rôle officiel comme langue administrative et langue scolaire.

S'il n'existe aucun rapport univoque entre les attitudes linguistiques et l'utilisation de la langue, y a-t-il un rapport entre l'utilisation et la compétence linguistique?

Nos enquêtes révèlent des rapports asymétriques. Bien que la compétence

n'engendre pas nécessairement l'utilisation, le manque de compétence peut garantir la non-utilisation de la langue. C'est peut-être là une vérité de La Palisse; le contraire nous aurait obligé à doubler la validité de nos méthodes. Toutefois, il est clair que toute restauration de la langue suppose, comme condition préalable, un haussement du niveau de compétence. La compétence communicative est l'élément décisif pour la survie d'une langue. Notre enquête démontre que, plus une personne est compétente, plus elle a de chances de connaître d'autres personnes d'une compétence comparable.

Le niveau de compétence est décisif pour une autre raison. Ceux qui terminent leurs études avec une compétence moyenne ont tendance à utiliser très rarement la langue. De plus, ils perdent éventuellement cette compétence, et commencent à nourrir des attitudes négatives vis à vis de la langue scolaire, à l'étude de laquelle ils croient avoir gaspillé tant d'années.

Bien qu'une compétence élevée soit préalable à toute utilisation effective de la langue, elle ne peut guère, à elle seule, motiver cette utilisation. Car il y a des forces qui refoulent le désir de faire valoir sa compétence linguistique. Quelles sont-elles?

Deux tiers de nos témoins celtophones ont signalé, comme cause de non-utilisation de la langue, cinq raisons majeures: 1) la présence de non-celtophones; 2) la crainte du ridicule; 3) le manque d'occasion propice; 4) la mobilité et 5) le stress. Il est remarquable de constater que quatre de ces raisons sont attribuables à des causes externes et modifiables. Les deux dernières sont fonction de l'urbanisation. Etant donné l'absence d'unilingues celtophones dans les villes, le celtophone bilingue qui s'installe parmi des inconnus est plus apte à utiliser l'anglais, et ses interlocuteurs bilingues agissent réciproquement. Les mariages ont un effet analogue, sauf dans les rares cas où les deux familles ont l'irlandais comme langue dominante. Donc, plus il y a de mobilité de cet ordre, moins il y a d'irlandais.

Dans une situation de stress, c'est la langue dominante qui domine. Plus le niveau de stress est élevé, plus la disponibilité des éléments linguistiques est fonctionnelle (20). Une société de plus en plus urbaine et de plus en plus industrialisée augmente le niveau de stress de la population. Pour toutes ces raisons, une langue fonctionne aux dépens de l'autre.

Conclusion

Il est donc trop tôt pour annoncer la fin de l'irlandais. L'une des langues les plus anciennes, elle est également celle de la population la plus jeune de l'Europe. On ne peut guère prédire ce que feront ces jeunes de leur langue nationale, même s'ils sont actuellement hautement motivés.

On peut toutefois tirer de notre enquête des conclusions d'ordre général, non seulement pour l'irlandais, mais également pour les langues minoritaires.

D'abord, la souveraineté politique n'assure pas la survivance linguistique. Car l'Etat peut difficilement contrôler le comportement interpersonnel, duquel dépend la survie d'une langue.

Il est également probable que les mouvements de promotion linguistique, les grands congrès et les beaux discours ne sont guère rentables. Bien qu'ils puissent rehausser les sentiments et intensifier les attitudes, ils ne peuvent guère modifier directement le comportement linguistique. Cela ne veut pas dire, pour autant, que ces activités sont inutiles. Il est très facile, pour un étranger, de dénigrer l'irrédentisme des petits peuples; mais il ne doit pas confondre ses opinions sur la probabilité de survie, avec des preuves de rentabilité. Nous avons déjà dit que le latin et l'anglais, au cours de leur

histoire, ont été des langues moribondes; on sait également à quel point ceux qui annonçaient leur disparition ont eu tort (21). Pourrait-on en dire autant des quelques langues minoritaires du quart-monde?

Ce quart-monde a, lui aussi, le droit à l'espérance et au respect. Car les Nations sans Etats sont des proies faciles pour la démagogie. Si bien qu'elles sont devenues des pions disponibles sur l'échiquier des confrontations idéologiques de notre siècle. Plus que d'autres peuples, elles ont besoin de comprendre et de se faire comprendre. Cette compréhension n'est possible qu'à partir d'une objectivité alimentée en partie par les types de recherche que nous venons de décrire.

Notes et Références

1. W.F. Mackey, "Géolinguistique et scolarisation bilingue", *Etudes de linguistique appliquée* 15 (1974): 10-33 (Paris, Didier).
2. W.F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck, 1976. (Voir la première partie: Le contact des peuples).
3. Heinrich Wagner, *Linguistic Atlas and Survey of Irish Dialects*. Dublin, Institute of Advanced Studies, 1958.
4. R.A.S. Macalister, *The Secret Languages of Ireland*. Cambridge, University Press, 1937.
5. Par exemple, on a pu proposer en 1604 d'envoyer en Irlande, en provenance de l'Ecosse, des protestants écossais avec le mandat de prêcher l'évangile en irlandais dans le but de convertir l'Irlande au protestantisme.
6. Cecil Woodham-Smith, *The Great Hunger*. New York, Harper & Row, 1962.
7. Les communautés militaires se sont manifestées surtout sous forme de brigades autonomes au service des nations européennes — en particulier celles qui entretenaient des guerres contre l'Angleterre. Isolées de la pression de l'anglais, les brigades irlandaises à l'étranger n'ont utilisé, comme langue de travail, ni l'anglais, ni la langue du pays, mais plutôt l'irlandais. Par exemple, les brigades irlandaises au service de la France entre 1692 et 1792, date où elles se sont dissoutes à la suite de la Révolution française. Toutefois, un certain nombre d'officiers irlandais avaient, dans l'intervalle, passé du côté des révolutionnaires; de sorte qu'en utilisant l'irlandais comme langue secrète, ils ont pu sauver de la guillotine un certain nombre de leurs compatriotes toujours au service de l'Ancien Régime. Un bon nombre d'autres ont composé le Régiment Lafayette qui s'est battu contre l'Angleterre durant la Révolution américaine. Tous ces militaires appartenaient à une catégorie d'expatriés irlandais connue en Irlande sous le nom de *na Geana Fiadhaine* (les oies sauvages). Voir: John Cornelius O'Callaghan, *The History of the Irish Brigades in the Service of France*. Shannon, Irish University Press, 1969.
8. W.F. Mackey, "Langue, dialecte et diglossie littéraire". In: *Diglossie et littérature*. Préparé sous la direction de Henri Giordan et Alain Ricard. Bordeaux, Maison des sciences de l'homme, 1976, p. 19-50. (= Publication B-54 du CIRB).
9. Brian Ó'Cuiv (ed.), *A View of the Irish Language*. Dublin, Government Publications Office, 1969. (Voir surtout la contribution de Thomas Davis à la page 92).
10. (Anon.), *The Restoration of the Irish Language*. Dublin, Government Publications Office, 1965.
11. Par exemple, on avait mis en application dans le *Gaeltacht* un système de subsides selon lequel une famille celtophone avait le droit de recevoir des allocations d'argent en fonction du nombre de personnes utilisant l'irlandais au foyer.
12. W.F. Mackey, "Las fuerzas lingüísticas y la factibilidad de las políticas del lenguaje", *Revista Mexicana de Sociologia* (Instituto de investigaciones sociales) 30 (1976): 279-309.

13. Gardner Linzey & Elliot Aronson, *The Handbook of Social Psychology* (2e éd.) Reading, Addison-Wesley 1968 (chapitre 11).

14. W.F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck, 1976. (Voir au chapitre 15).

15. An Coiste um Thaighde ar Dhearcadh an Phobail i dtaobh na Gaeilge, *Tuarascáil arna chur faoi bhráid Aire na Gaeltachta*. (Committee on Irish Language Attitudes Research, Report as submitted to the Minister for the Gaeltacht). Dublin: Oifig Dhíolta Foilseachán Rialtais, 1975.

16. W.F. Mackey, *Le bilinguisme canadien: bibliographie analytique et guide du chercheur*. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1978. (Voir au chapitre 10).

17. W.F. Mackey, *Schedules for Language Background, Behavior and Policy Profiles*. (Publication B-71 du CIRB). Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1978.

18. Lilyan Brudner & Douglas White, "Language Attitudes, Behavior and Intervening Variables". In: W.F. Mackey & J. Ornstein (eds.), *Sociolinguistic Studies in Language Contact: Methods and Cases*, (to be published).

19. A.W. Wickler, "Attitudes vs. Action: the relationship of verbal and overt behavioral responses to attitude objects", *Journal of Social Issues* 29 (1969): 41-78.

20. W.F. Mackey, "Merkmale für Anpassungsprozesse des Französischen in zweisprachigen Gebieten. In: Steger & Pültz, *Anwendungsbereiche der Soziolinguistik*. Darmstadt, Wissenschafliche Buchgesellschaft, 1977.

21. Dans son *Novum Organum*, Francis Bacon déclara que, le latin étant alors la langue du savoir universel, l'anglais deviendrait complètement désuet lorsque ses compatriotes seraient plus instruits.

Dans la même série:

B-1 *L'utilisation de l'ordinateur en lexicométrie.*
Savard, Jean-Guy

B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*
Mepham, Michael S.

B-3 *Concept Categories as Measures of Culture Distance.*
Mackey, William F.

B-4 *L'université bilingue.*
Verdoodt, Albert

B-5 *La rentabilité des mini-langues.*
Mackey, William F.

B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades.*
Chiu, Rosaline Kwan-wai

B-8 *Un test télévisé.*
Savard, Jean-Guy

B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography and Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.

B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*
Afendras, Evangelos A.

B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Arumanian Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.

B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.

B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*
Verdoodt, Albert

B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*
Iso, Asi Otu & Afendras, Evangelos A.

B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*
Richards, Jack C.

B-16 *Diffusion Processes in Language: prediction and planning.*
Afendras, Evangelos A.

B-17 *A Non-Contrastive Approach to Error Analysis.*
Richards, Jack C.

B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: a report.*
Kloss, Heinz & Verdoodt, Albert

B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*
Mackey, William F.

B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*
Richards, Jack C.

B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. & Zubin, David A.

B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Distribution for Language Contact.*
Afendras, Evangelos A.

B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.

B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays 'unimodal' typique.*
Verdoodt, Albert

B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*
Richards, Jack C.

B-26 *Graduate Education in Foreign Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-27 *La question scolaire en Alsace: statut confessionnel et bilinguisme.*
Kauffmann, Jean

B-28 *Polychronometry: the study of time variables in behavior.*
Mackey, William F.

B-29 *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*
Chantefort, Pierre

B-30 *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture Relation.*
Mackey, William F.

B-32 *La distance interlinguistique.*
Mackey, William F.

B-33 *Options politiques fondamentales de l'état plurilingue.*
Plourde, Gaston

B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*
Richards, Jack C.

B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative: la syntaxe de l'interrogation en français.*
Py, Bernard

B-36 *Anglicization in Quebec City.*
Edwards, Vivien

B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*
Njock, Pierre-Emmanuel

B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu à l'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry, R. & Paquet, D. (INRS-Education)

B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado.*
Micolis, Marisa

B-42 *Three Concepts for Geolinguistics.*
Mackey, William F.

B-43 *Some Formal Models for the Sociology of Language: diffusion, prediction and planning of change.*
Afendras, Evangelos A.

B-45 *Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question linguistique au Québec.*
Duval, Lise & Tremblay, Jean-Pierre; recherche dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève.

B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*
Mackey, William F.

B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*
Gendron, Jean-Denis

B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*
Afendras, Evangelos A.

B-49 *Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada.*
Gagnon, Marc

B-50 *Vers une technique d'analyse de l'enseignement de l'expression orale.*
Huot-Tremblay, Diane

B-51 *A Demographic Profile of the English Population of Quebec 1921-1971.*
Caldwell, Gary

B-52 *Language in Education and Society in Nigeria: a comparative bibliography and research guide.*
Brann, C.M.B.

B-53 *Eléments de correction phonétique du français.*
LeBel, Jean-Guy

B-54 *Langue, dialecte et diglossie littéraire.*
Mackey, William F.

B-55 *Rapport de synthèse de l'élaboration du test d'anglais langue seconde.*
GREDIL (Groupe de recherche et d'étude en didactique des langues)

B-56 *Relations interethniques et problèmes d'acculturation.*
Abou, Sélim

B-57 *Etude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au milieu québécois.*
Hardt-Dhatt, Karin

B-58 *La culture politique du mouvement Québec français.*
Turcotte, Denis

B-59 *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien.*
Saint-Jacques, Bernard

B-60 *Cooperation and Conflict in Dual Societies: a comparison of French-Canadian and Afrikaner nationalism.*
Novek, Joël

B-61 *Le Zaïre: deuxième pays francophone du monde?*
Faïk, Sully; Pierre, Max; N'Tita, Nyembwe & N'Sial, Sesep

B-62 *7e Colloque 1976 — Actes / 7th Symposium 1976 — Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics

B-63 *Les dispositions juridico-constitutionnelles de 147 Etats en matière de politique linguistique.*
Turi, Giuseppe

B-64 *Contribution à l'étude du problème de la difficulté en langue étrangère.*
Ragusich, Nicolas-Christian

B-65 *Linguistic Tensions in Canadian and Belgian Labor Unions.*
Verdoodt, Albert

B-66 *Contribution à l'étude de la nouvelle immigration libanaise au Québec.*
Abou, Sélim

B-67 *L'incidence de l'âge dans l'apprentissage d'une langue seconde.*
Daigle, Monique

B-68 *The Contextual Revolt in Language Teaching.*
Mackey, William F.

B-69 *La langue française en Afrique occidentale francophone.*
Kwofie, Emmanuel N.

B-70 *Motivational Characteristics of Francophones Learning English.*
Clément, Richard

B-71 *Schedules for Language Background, Behavior and Policy Profiles.*
Mackey, William F.

B-72 *Difficultés phonétiques de l'acquisition du français, langue seconde.*
Huot, France

B-73 *Multilinguisme et éducation au Nigéria.*
Brann, C.M.B.

B-74 *Les systèmes approximatifs et l'enseignement des langues secondes.*
High Locastro, Virginia

B-75 *Le bilinguisme canadien: bibliographie analytique et guide du chercheur.*
Mackey, William F.

B-76 *Un siècle de colloques sur la didactique des langues.*
Mackey, William F.

AUTRES PUBLICATIONS DU C.I.R.B.

Série A – Etudes/Studies (Presses de l'Université Laval)

*A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack C. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français.* Québec, 1970, 172 p.

A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis.* Québec, 1971, 84 p.

A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe.* Québec, 1973, 284 p.

A-4 DORION, Henri & MORISSONNEAU, Christian (colligés et présentés/editors). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact.* Québec, 1972, 374 p.

A-5 LAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique.* Québec, 1972, 383 p.

A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite.* Québec, 1973 260 p.

A-7 MEPHAM, Michael S. *Computation in Language Text Analysis.* Québec, 1973, 234 p.

A-8 CAPPON, Paul. *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal.* Québec, 1974, 288 p.

A-9 SAVARD, Jean-Guy & VIGNEAULT, Richard (présentation/presentation). *Les états multilingues: problèmes et solutions / Multilingual Political Systems: problems and solutions.* Textes de la Table Ronde de 1972/Papers of the Round Table in 1972. Québec, 1975, 591 p.

A-10 BRETON, Roland J.-L. *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent.* Québec, 1976, 648 p.

A-11 SNYDER, Emile & VALDMAN, Albert (présentation). *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques.* Québec, 1976, 290 p.

A-12 DARBELNET, Jean. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord.* Québec, 1976, 146 p.

A-13 MALLEA, John R. (compiled and edited). *Quebec's Language Policies: background and response.* Québec, 1977, 309 p.

A-14 DORAIS, Louis-Jacques. *Lexique analytique du vocabulaire inuit moderne au Québec-Labrador.* Québec, 1978, 136 p.

A-100 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule A, classement en français langue seconde.* Québec, 1971, Copie échantillon/Sample copy.

A-101 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule B, formule C, classement en français langue seconde.* Québec, 1976, Copie échantillon/Sample copy.

*Epuisé. / Out of print.

Série C – Publications extérieures/Outside publications

C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale.* Paris, Didier, 1970, 236 p.

C-2 MACKEY, William F. *Le bilinguisme: phénomène mondial / Bilingualism as a World Problem.* Montréal, Harvest House, 1967, 119 p.

C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy & ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français.* Montréal, Didier Canada, 1971, 2 volumes, 900 p.

C-4 STERN, H.H. (rédacteur). *L'enseignement des langues et l'écolier. Rapport d'un colloque international.* (Traduit au CIRB sous la direction de William F. Mackey). Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1971, 254 p.

C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States.* Washington, D.C., Center for Applied Linguistics, 1971, 92 p.

C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique.* (Révisé et traduit par Lorne Laforge). Paris, Didier, 1972, 713 p.

C-7 MACKEY, William F. & VERDOODT, Albert (editors). *The Multinational Society.* Rowley (Mass.), Newbury House, 1975, 388 p.

C-8 GIORDAN, Henri & RICARD, Alain (sous la direction). *Diglossie et littérature.* Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'homme, 1976, 184 p.

C-9 MACKEY, William F. *Bilinguisme et contact des langues.* Paris, Klincksieck, 1976, 539 p.

C-10 MACKEY, William F., ORNSTEIN, Jacob & al. *The Bilingual Education Movement: essays on its progress.* El Paso, Texas Western Press, 1977, 153 p.

Collection *Studies in Bilingual Education* (Newbury House, Rowley, Mass.)
W.F. Mackey – General Editor

C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Binational School: a study of equal language maintenance through free alternation.* 1972, 185 p.

C-101 SPOLSKY, Bernard (editor). *The Language Education of Minority Children: selected readings.* 1972, 200 p.

C-102 LAMBERT, Wallace E. & TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: the St. Lambert experiment.* 1972, 248 p.

C-103 COHEN, Andrew D. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education: Experiments in the American Southwest.* 1975, 352 p.

C-104 GAARDER, A. Bruce. *Bilingual Schooling and the Survival of Spanish in the United States.* 1977, 238 p.

C-105 KLOSS, Heinz. *The American Bilingual Tradition.* 1977, 347 p.

C-106 MACKEY, William F. & ANDERSSON, Theodore. *Bilingualism in Early Childhood.* 1977, 443 p.

C-107 MACKEY, William F. & BEEBE, Von Nieda. *Bilingual Schools for a Bicultural Community.* 1977, 223 p.

Série E – Inventaires/Inventories (Presses de l'Université Laval)

E-1 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde.* Vol. I: *L'Asie du Sud: secteurs central et occidental / Linguistic Composition of the Nations of the World.* Vol. I: *Central and Western South Asia.* Québec, 1974, 408 p.

(en préparation/forthcoming)

E-10 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation.* Vol. I: *Les Amériques / Written Languages of the World: a survey of the degree and modes of use.* Vol. I: *The Americas.* Québec.

Série F – Bibliographies (Presses de l'Université Laval)

F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, 2e éd., 1977, 570 p.

*F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, 1970, 276 p.

F-3 MACKEY, William F. (rédacteur/editor). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Québec, 1972, 757 p.

F-4 AFENDRAS, Evangelos A. & PIANAROSA, Albertina. *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning: a descriptive bibliography.* Québec, 1975, 401 p.

(sous presse)

F-5 GUNAR, Daniel. *Contact des langues et bilinguisme en Europe orientale: bibliographie analytique / Language Contact and Bilingualism in Eastern Europe: analytical bibliography.* Québec.

*Epuisé. / Out of print.

Adresses des distributeurs / Distributors' addresses

Séries A, E, F:

PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL,
C.P. 2447,
Québec, Québec,
Canada, G1K 7R4

INTERNATIONAL SCHOLARLY BOOK SERVICES INC.,
P.O. Box 555,
Forest Grove,
Oregon 97116, USA

CLUF/L'ECOLE,
11, rue de Sèvres,
75006 Paris,
France

Série B:

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,
Pavillon Casault, 6e sud,
Université Laval,
Québec, Québec,
Canada G1K 7P4

B-40, B-44, B-62:

ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE,
Institut des langues vivantes,
Université d'Ottawa,
59 est, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1N 6N5

C-1, C-3, C-6:

MARCEL DIDIER LIMITEE,
2050, rue Bleury, suite 500,
Montréal, Québec,
Canada, H3A 2J4

DIDIER,
15, rue Cujas,
75005 Paris,
France

C-2:

HARVEST HOUSE LIMITED,
4795 ouest, rue Sainte-Catherine,
Montréal, Québec,
Canada, H3Z 2B9

C-4:

INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION,
Feldbrunnenstrasse 70,
Hambourg 13,
West Germany

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1A 0S9

C-5:

CENTER FOR APPLIED LINGUISTICS,
1611 North Kent Street,
Arlington,
Virginia 22209, USA

C-7, C-100, C-101, C-102, C-103, C-104, C-105, C-106, C-107:

NEWBURY HOUSE PUBLISHERS,
68 Middle Road,
Rowley,
Massachusetts 01960, USA

DIDACTA,
3465, Côte-des-Neiges, suite 61,
Montréal, Québec,
Canada, H3H 1T7

C-8:

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME,
ILTAM,
Esplanade des Antilles,
Domaine universitaire,
33405 Talence,
France

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,
Pavillon Casault, 6e sud,
Université Laval,
Québec, Québec,
Canada, G1K 7P4

C-9:

LIBRAIRIE KLINCKSIECK,
11, rue de Lille,
75007 Paris,
France

C-10:

TEXAS WESTERN PRESS,
University of Texas,
El Paso,
Texas 79968, USA